

**L'exigence qui s'exprime partout :  
tous les postes doivent être maintenus,  
les 16 000 suppressions doivent être annulées**

La FNEC FP-FO publie de nouveaux éléments, transmis par les sections et syndicats Force Ouvrière, rendant compte de la mobilisation en cours dans tous les départements, toutes les académies et pour toutes les catégories contre les 16 000 suppressions de postes dans l'éducation nationale et les contre-réformes qui les préparent.

Les pétitions, assemblées générales, délégations, rassemblement devant les rectorats et inspections académiques se multiplient.

Ce qui s'exprime est d'une très grande netteté : pour arracher le maintien de chaque poste, les personnels multiplient les initiatives et formulent avec une très grande précision leurs revendications, qui établissent le parallèle entre les fermetures et les contre-réformes.

La FNEC FP FO confirme qu'à tous les niveaux ses sections et syndicats agissent avec les personnels pour faire valoir les revendications dans un cadre d'action commune quand les conditions sont réunies. La FNEC FP FO s'est adressée en ce sens aux fédérations syndicales nationales de l'éducation nationale.

Il revient aux assemblées générales des personnels de déterminer la poursuite des initiatives y compris la grève pour obtenir satisfaction ; la multiplication des journées d'action sans revendications tout comme les débats sur la politique éducative pour amender les contre-réformes ne permettront pas de gagner, ni les actions folkloriques, les personnels le savent.

La FNEC FP FO appelle ses sections et syndicats à convoquer les assemblées générales des personnels et à y associer toutes les organisations syndicales.

De premiers succès revendicatifs ont été obtenus comme au LP d'Espaly en Haute-Loire, au collège Esclangon de Viry Châtillon dans l'Essonne. Les recteurs et les inspecteurs d'académie doivent recevoir les délégations, comme le représentant du ministre s'y est engagé le 2 février à la demande de la FNEC FP FO, et entendre les revendications.

Montreuil, le 10 février 2011